

Syndicat mixte de Sioule et Morge
Commune de Blot-L'Église
Département du Puy-de-Dôme



EXAMEN AU CAS PAR CAS

Annexes



Mars 2025

Affaire n° 2022-07

C2EA

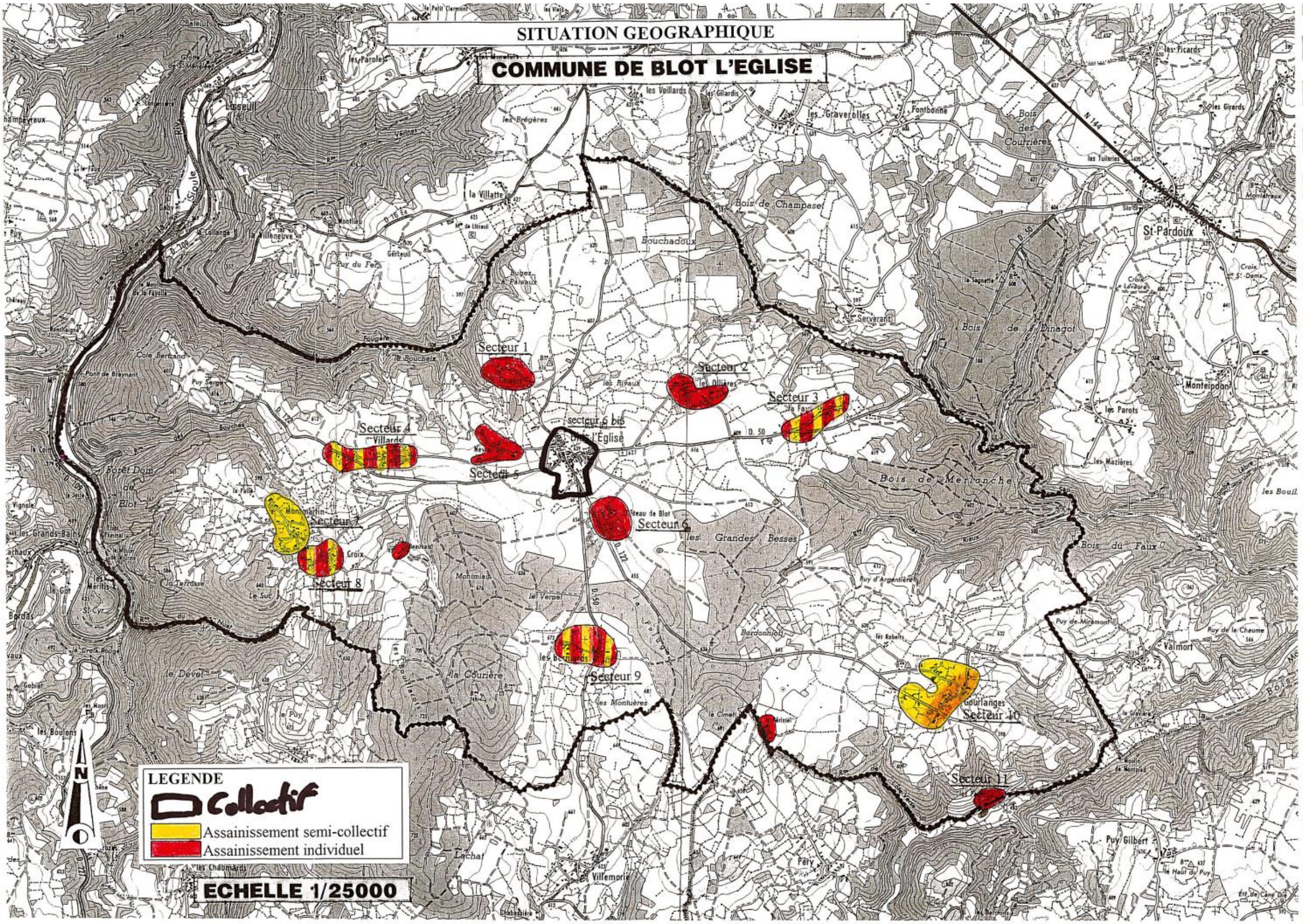
43 avenue de la Margeride
63 000 CLERMONT-FERRAND
Téléphone : 04 73 19 02 75



SOMMAIRE

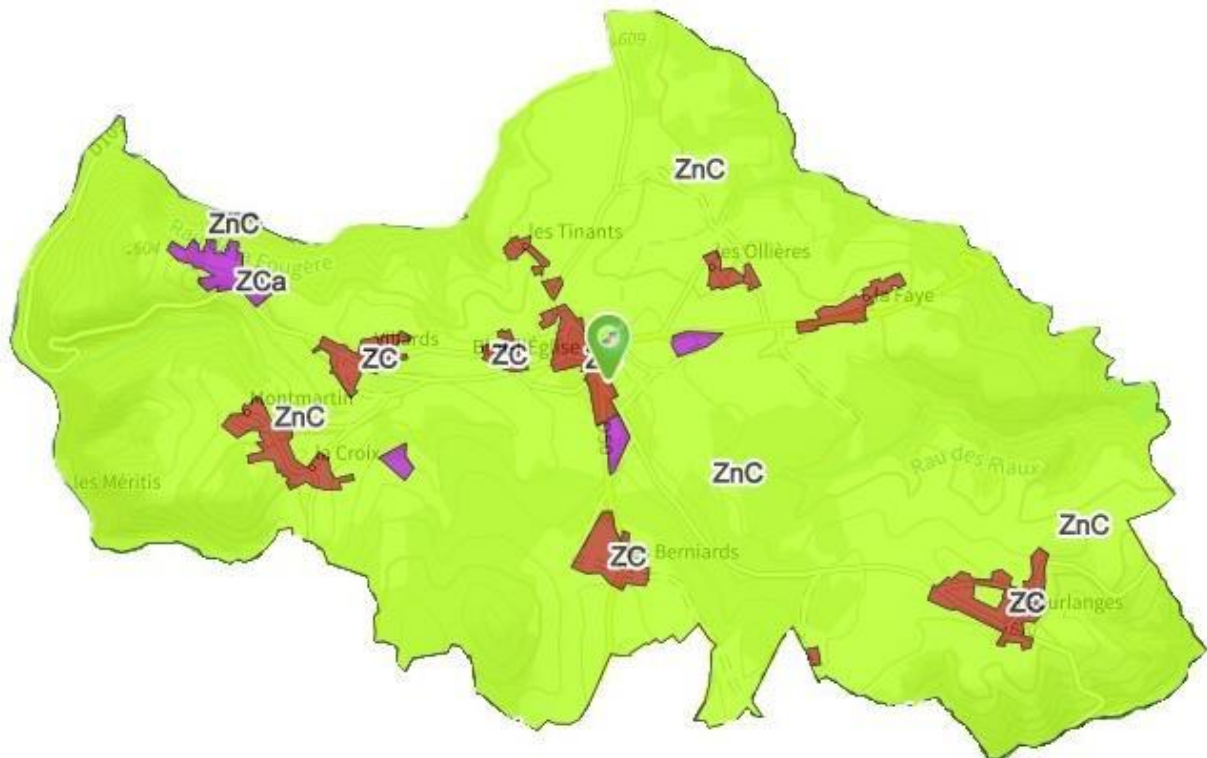
ANNEXE 1 : CARTE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT ISSUE DE L'ETUDE DE ZONAGE DE 2003.....	2
ANNEXE 2 :URBANISME.....	3
ANNEXE 3 : LOI MONTAGNE	4
ANNEXE 4 : PPRI LES PLUS PROCHES	5
ANNEXE 5 : CATEGORIE PICICOLE	6
ANNEXE 6 : RESEAU HYDROGRAPHIQUE	7
ANNEXE 7 : ZONES NATURELLES PROTEGEES	9
ANNEXE 8 : ZONES HUMIDES	12
ANNEXE 9 : QUALITE DES COURS D'EAU	13
ANNEXE 10 : SAGE	16
ANNEXE 11 : CARTE D'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (EXTRAIT DE L'ETUDE DE 1996).....	18

ANNEXE 1 : CARTE DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT ISSUE DE L'ETUDE DE ZONAGE DE 2003



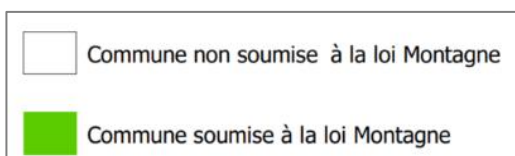
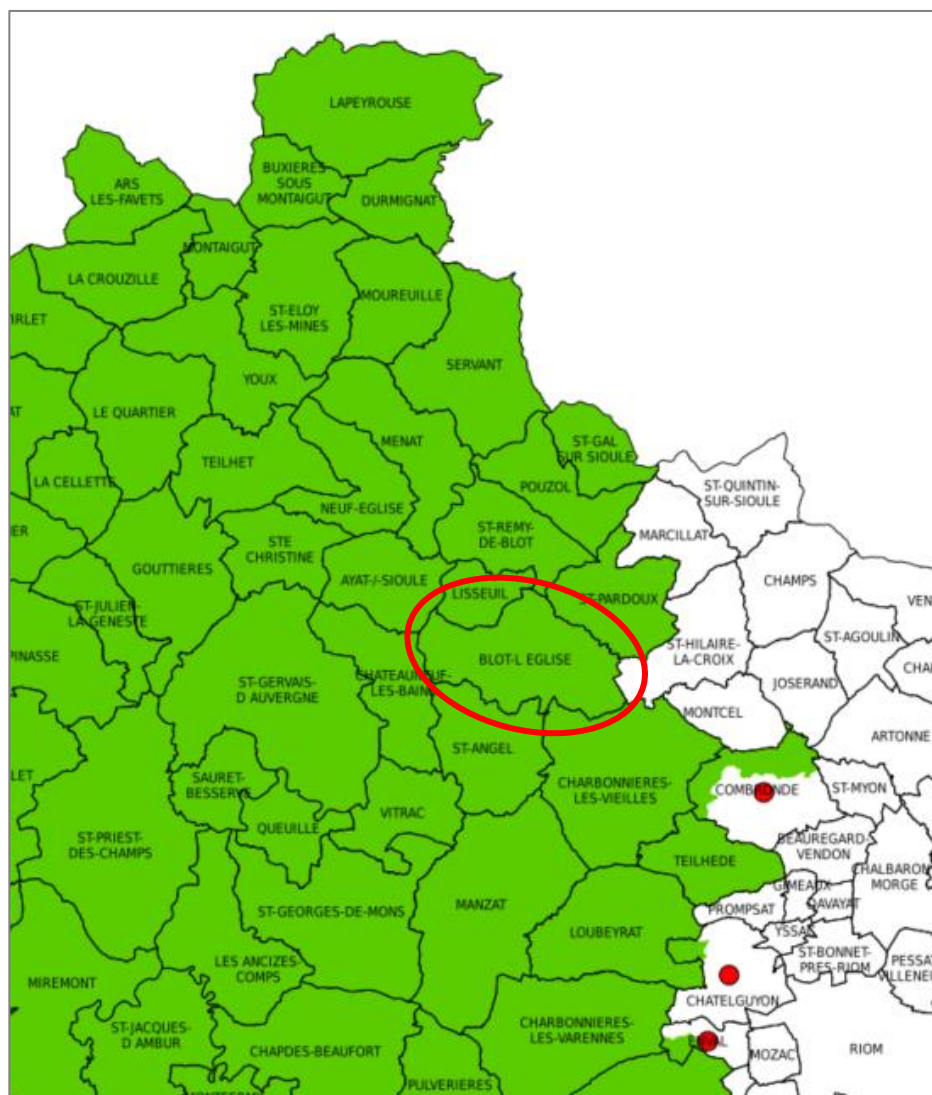
ANNEXE 2 :URBANISME

La carte communale de la commune a été approuvée le 18 janvier 2007. Elle indique des zones ouvertes à la construction en rouge foncé, des zones ouvertes à l'activité industrielle en violet, et une grande zone non constructible en vert clair.



ANNEXE 3 : LOI MONTAGNE

**Communes du Puy-de-Dôme soumises à la loi montagne
(art L122-1 et suivants du code de l'urbanisme)
Zonage défini par l'arrêté du 06/09/1985**



RISQUES NATURELS, MINIERS et TECHNOLOGIQUES

Procédures Réglementaires

PRÉFET
DU PUY-DE-DÔME

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction
départementale
des territoires

CLERMONT-FERRAND

RIOM

Billom

l'Allier

- ### Légende
- ▲ PER Dallet (commune de Mur-sur-Allier)
 - ▲ PER Beauregard-l'Evêque
 - ★ R111-3
 - PPR Mouvement de terrain approuvés
 - PPR Mouvement de terrain prescrits
 - PPR Technologique approuvés
 - PPR Minier approuvés
 - PPRNP Inondation approuvés
 - PPRNP Inondation prescrits

Catégorie piscicole des cours d'eau
du Puy-de-Dome définie au R431-3
du Code de l'environnement

[illegible]

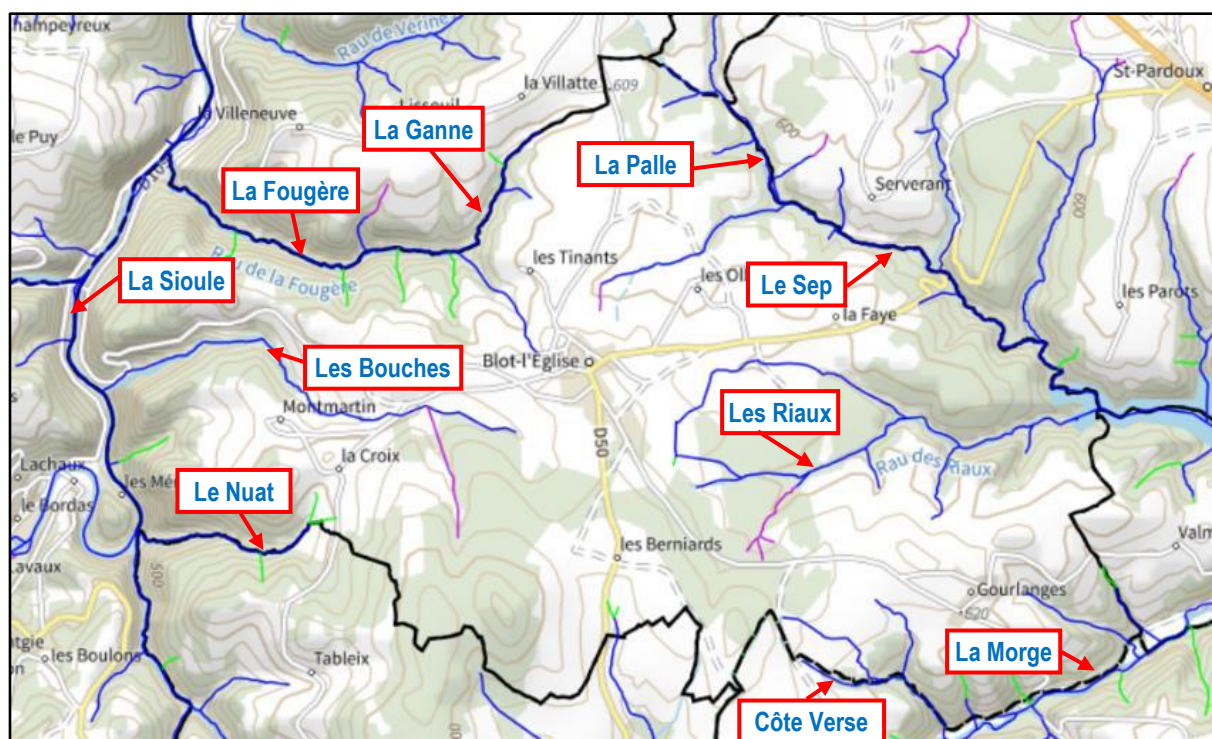
— 1
— 2

ANNEXE 6 : RESEAU HYDROGRAPHIQUE

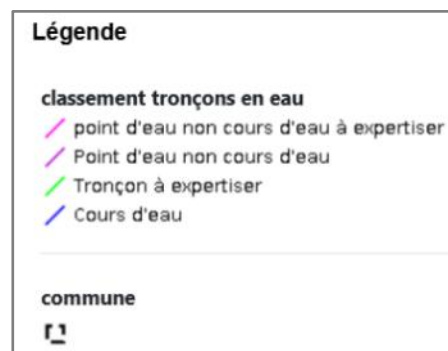
a) Description :

L'extrait de carte IGN suivant donne une idée du réseau hydrographique sur la commune. Il est essentiellement composé de :

- ◆ La Rivière la Morge, qui se jette en rive gauche de l'Allier vers Maringues, et ses affluents rive gauche, les ruisseaux de Côte Verse, du Riaux, de la Palle et de la Sep. Ces 2 derniers ruisseaux constituent la limite NE de la commune.
- ◆ La Rivière la Sioule, qui constitue la limite Ouest de la commune et se jette en rive gauche de l'Allier au NE de St-Pourçain S/Sioule, et ses affluents rive droite, les ruisseaux du Nuat, des Bouches, de la Fougère et de La Ganne. Ces 2 derniers constituent la limite communale Nord.



Cartographie des cours d'eau mise à jour en septembre 2024 – Site de la DDT63



b) Objectifs de qualité :

En application de la Directive Cadre Européenne (DCE) sur l'eau, les objectifs de qualité sont définis par masse d'eau. Le SDAGE Loire Bretagne 2022-2027, propose les objectifs environnementaux suivants.

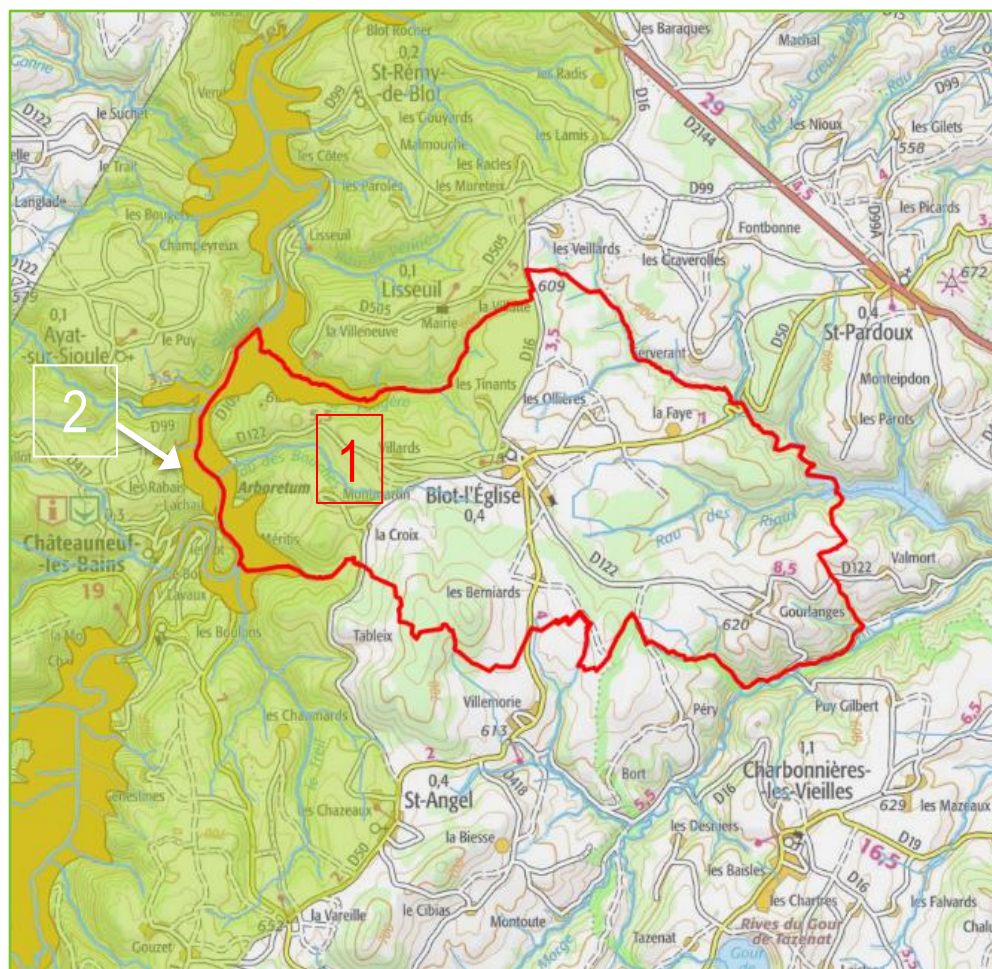
- ◆ « La Morge et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Sagnes », FRGR0263, est une masse d'eau dont l'objectif d'état global est le **bon état 2021**.
- ◆ « La Sioule depuis la retenue de Queuille jusqu'à Jenzat » FRGR0273, est une masse d'eau dont l'objectif d'état global est le **bon état 2021**.

c) Réservoir biologique

La Morge et ses affluents, depuis la source jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Sagnes, a été classée en réservoir biologique : RESBIO_233.

ANNEXE 7 : ZONES NATURELLES PROTEGEES

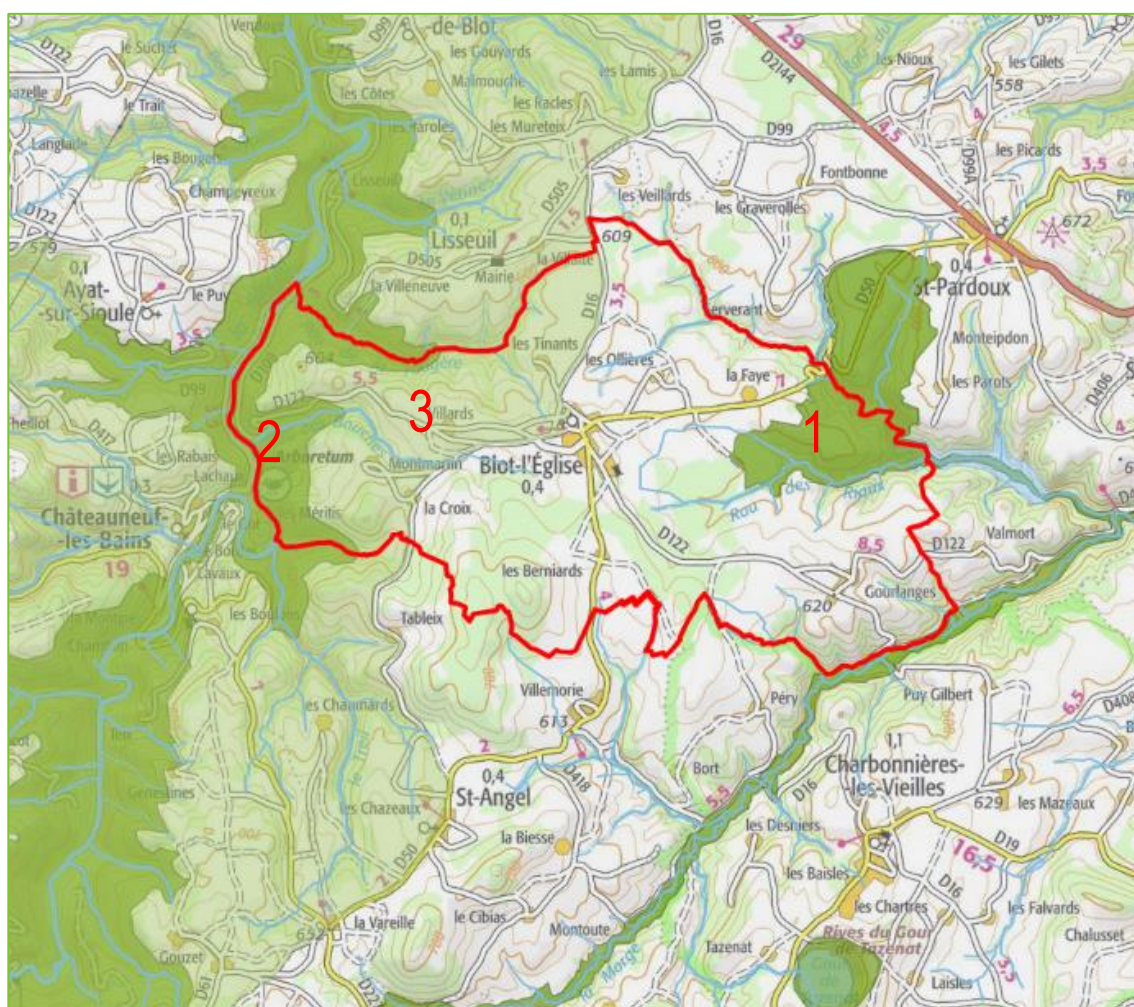
Sites Natura 2000 :



■ Site d'importance communautaire (SIC) ■ Zone de protection spéciale (ZPS)

N° sur le plan	Localisation sur la commune	Type	Identifiant	Nom
1	Ouest	ZPS Site NATURA 2000 Directive Oiseaux	FR8312003	GORGES DE LA SIOULE
2	Limite de commune Ouest	SIC Site Natura 2000 Directive Habitat	FR8301034	GORGES DE LA SIOULE

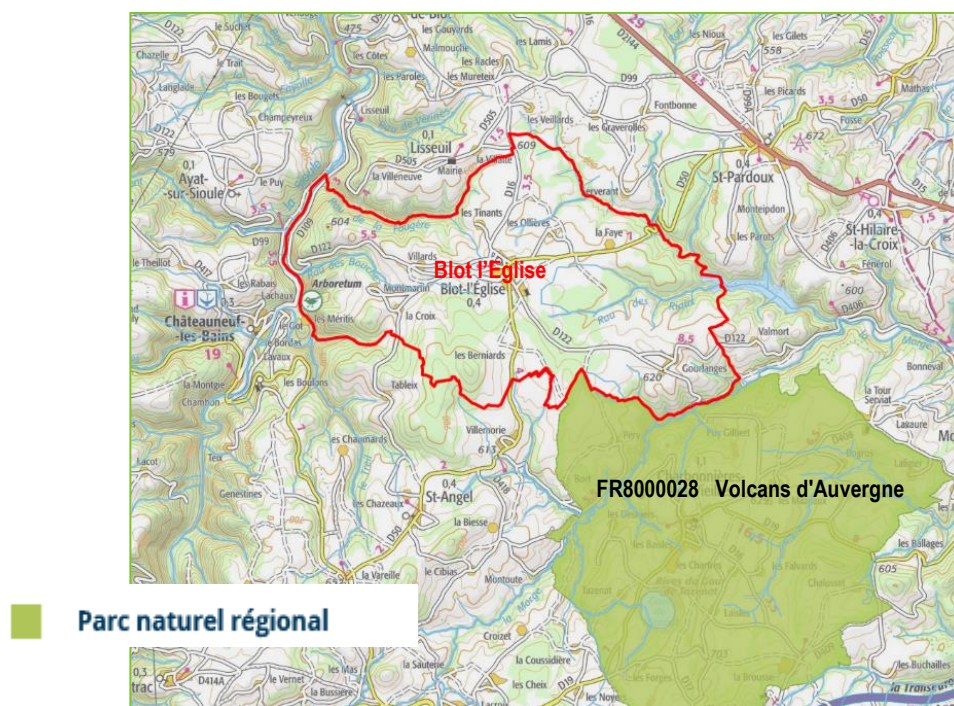
Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)



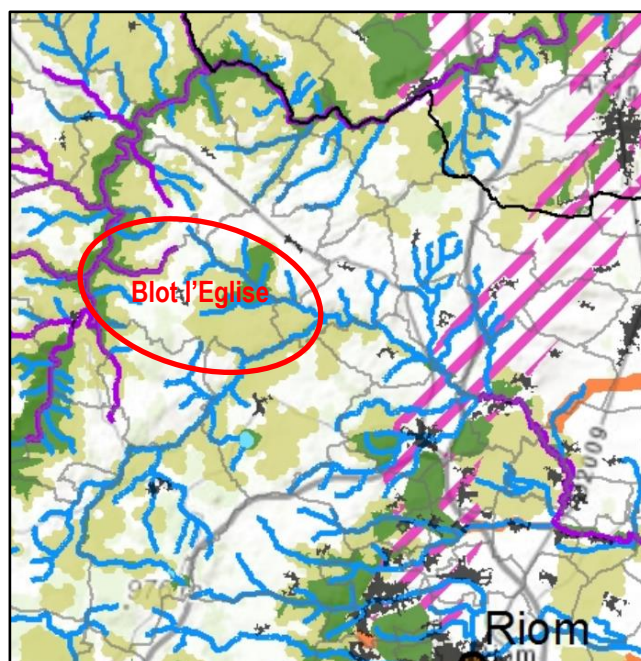
■ ZNIEFF type II, première génération ■ ZNIEFF type I, première génération

N° sur le plan	Localisation sur la commune	Type	Identifiant	Nom
1	Nord-Est	ZNIEF type I	830020425	VALLEE DE LA MORGE
2	Ouest	ZNIEF type I	830005431	GORGES DE CHATEAUFORT-MENAT
3	Ouest	ZNIEF type II	830007449	GORGES DE LA SIOULE

Parc Naturel Régional :



Extrait de plan : Trame Bleue – Trame Verte :



Trame verte	Bandes enherbées (L211.14, CE), non cartographiées à l'échelle du 1/100.000.	Trame bleue	Autres
- Réservoirs de biodiversité à préserver - Corridors écologiques diffus à préserver - Corridors écologiques linéaires à remettre en bon état - Corridors thermophiles en pas japonais à préserver ou à remettre en bon état (probabilité de présence de milieux thermophiles) - Corridors écologiques à préciser (transparence écologique de l'infrastructure à étudier/améliorer)		- Plans d'eau à préserver - Cours d'eau à préserver - Cours d'eau à remettre en bon état - Espaces de mobilité des cours d'eau à préserver ou à remettre en bon état	- Préfectures et sous Préfectures - Départements - Limites communales - zones urbaines denses - Principales continuités interrégionales
		Zones humides : non cartographiées à l'échelle du 1/100.000. A cartographier localement	

D'après les SIG des zones humides, la commune comporte plusieurs zones humides qui apparaissent sur la carte suivante. La plupart de ces zones sont des prairies humides.



ANNEXE 9 : QUALITE DES COURS D'EAU

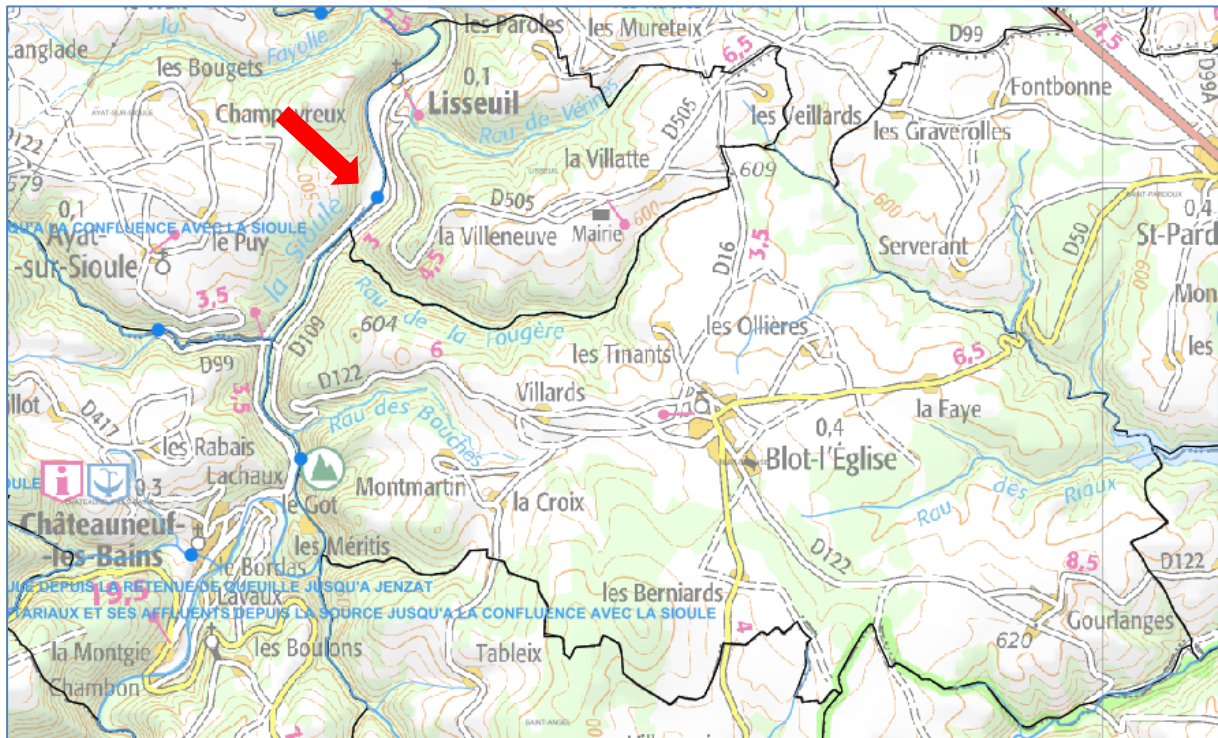
Les éléments suivants sont issus de la base de données Carmen. Sur la commune de BLOT-L'EGLISE, il n'existe pas de station de mesures sur les cours d'eaux cités précédemment. Les stations les plus proches sont présentées dans le tableau suivant :

N° Station	Coordonnées (Lambert 93)	Commune	Localisation	Masse d'eau
04041780	X = 693496 Y = 6550532	Lisseuil	Gaby	LA SIOULE DEPUIS LA RETENUE DE QUEUILLE JUSQU'A JENZAT
04427040	X = 704410 Y = 6547200	Saint-Hilaire- La-Croix	Moulin Morel en amont du Pont de la RD122	LA MORGE ET SES AFFLUENTS DEPUIS LA SOURCE JUSQU'A LA CONFLUENCE AVEC LE RUISSEAU DE SAGNES
04033300	X = 705790 Y = 6546492	Montcel	Pont de la D408 au lieu- dit Pont de Montcel	

Il existe une station sur la Sioule à Châteauneuf-les-Bains qui malheureusement ne fournit aucune donnée récente. La station la plus proche en aval est à Lisseuil.

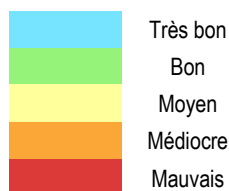
Localisation de la station sur la Sioule et état écologique du cours d'eau :

La Sioule à Lisseuil



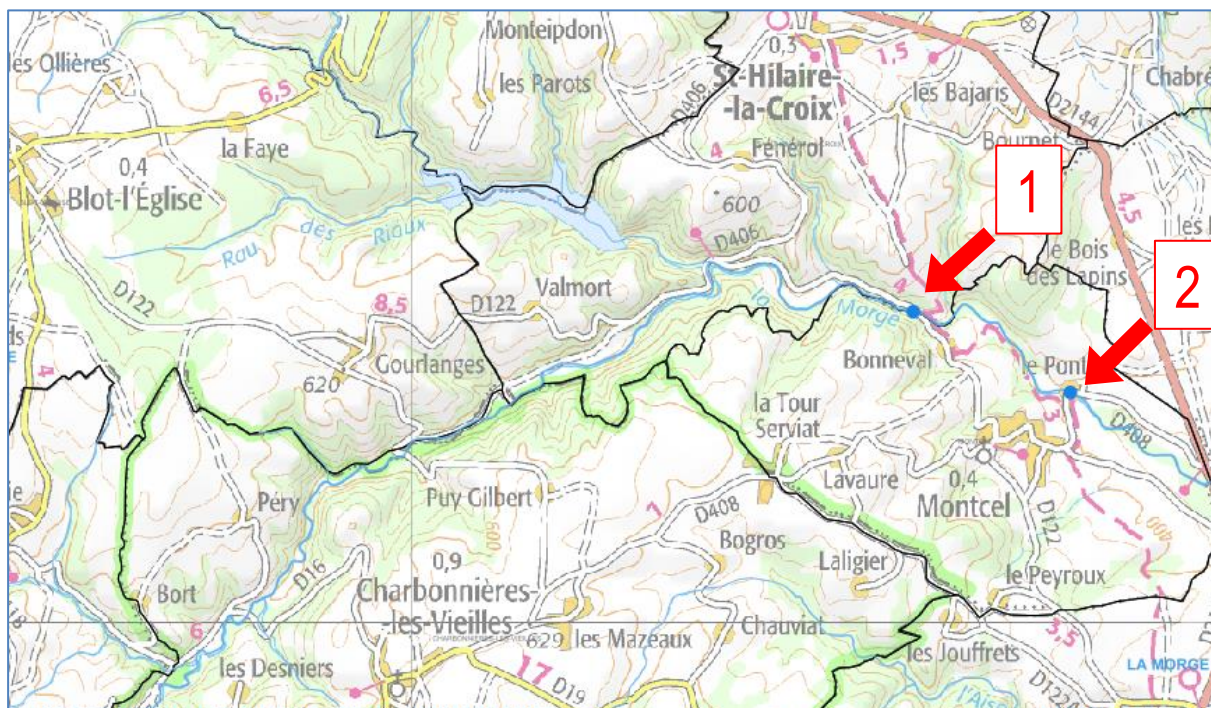
Etat écologique da la Sioule à Lisseuil				
	État écologique	État biologique	État physico-chimique	
Année			Paramètres généraux	Polluants spécifiques
2021				
2020				
2019				
2018				

Légende :



Localisation des stations sur la Morge et état écologique du cours d'eau :

La Morge à Saint Hilaire et à Montcel

**Etat écologique de la Morge à Saint Hilaire**

1	Etat physico-chimique			
	Année	État écologique	État biologique	Paramètres généraux
	2019			

Etat écologique de la Morge à Montcel

2	Etat physico-chimique			
	Année	État écologique	État biologique	Paramètres généraux
	2021			
	2020			
	2019			
	2018			

Légende :

	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

ANNEXE 10 : SAGE

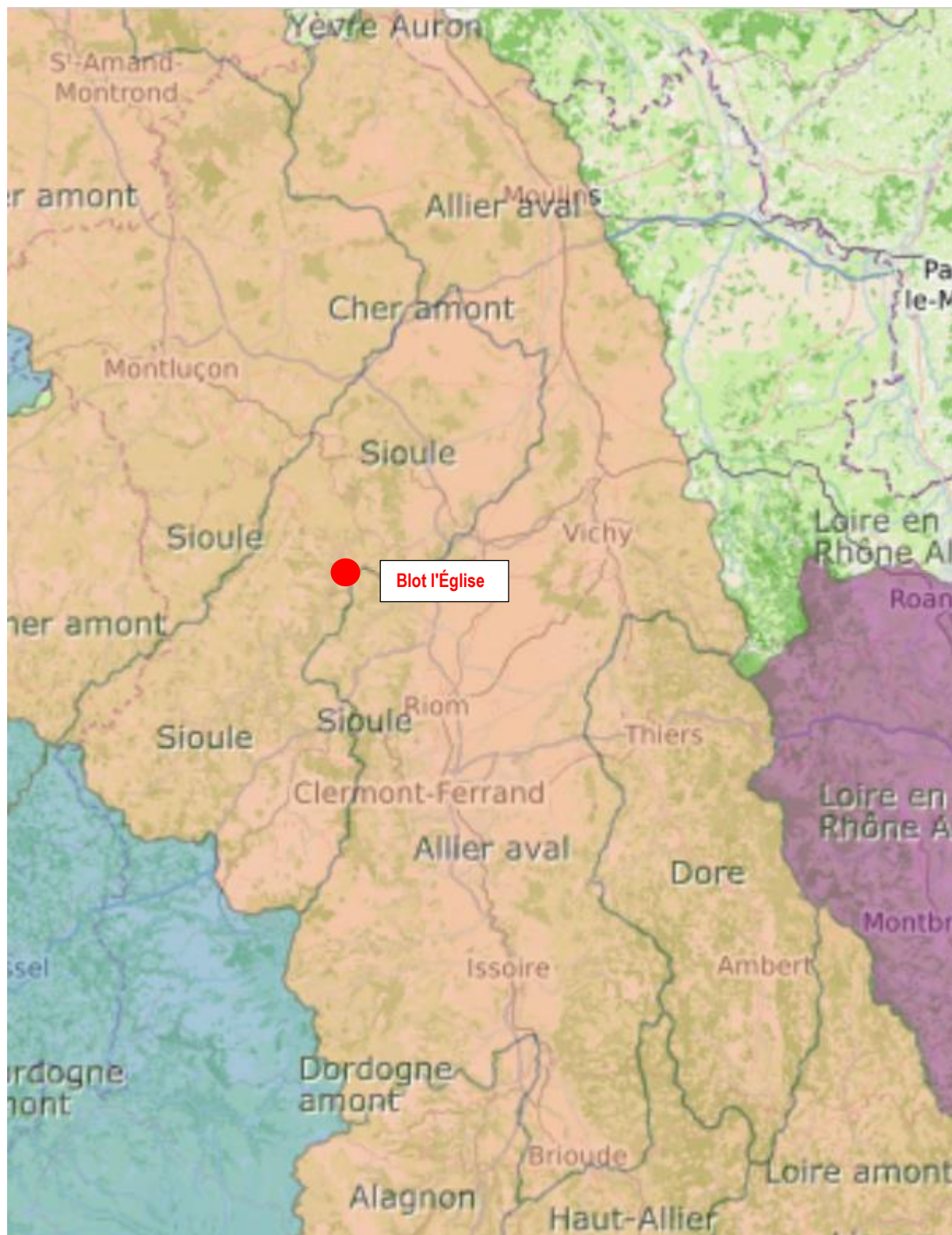
La commune de Blot l'Eglise est à cheval sur la limite entre deux SAGES :

- ◆ Pour l'Ouest de la commune, le SAGE en vigueur est celui de la Sioule
- ◆ Pour l'Est de la commune, le SAGE en vigueur est celui de l'Allier Aval

Une cartographie plus globale est donnée à la page suivante, sur laquelle les deux SAGES peuvent être visualisés intégralement.



SAGE SIOULE et SAGE ALLIER AVAL :



Source : <https://www.gesteau.fr/sage#6/46.649/4.570/sdage,sage>

ANNEXE 11 : CARTE D'APTITUDE DES SOLS A L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (EXTRAIT DE L'ETUDE DE 1996)

